

EI-KI-LIBRE®

PROGRAMME DE BILAN DE COMPÉTENCES

Affirmer ses aptitudes professionnelles

Et si vos aptitudes devenaient enfin visibles, reconnues et assumées ?

DURÉE : 24 heures

INDICATEUR : 98 % de satisfaction

PUBLIC	Tout public
PRÉREQUIS	Aucun
DURÉE	24 heures
DATES OU PÉRIODE	À définir avec le bénéficiaire
HORAIRES	À définir selon les modalités convenues
PARTICIPANTS	Accompagnement individuel : 1 bénéficiaire minimum
MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS	Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.
LIEU	93 rue Etienne Dolet – 62790 Leforest
FORMATRICE	Mme Fatiha HURET ZERIAH
TARIF	2 380,00 € net de taxes — Exonération de TVA en application de l'article 261-4-4° du CGI
	Accessibilité Pour les personnes en situation de handicap, EI-KI-LIBRE® met tout en œuvre pour permettre l'accueil et l'adaptation du parcours ou, lorsque cela est nécessaire, proposer une réorientation vers un interlocuteur approprié. Contact : 06 27 83 59 06.

Raison sociale : EIRL – Ei-Ki-Libre

Siège social : 93 rue Etienne Dolet – 62790 Leforest

N° SIRET : 882 514 912 000 14 Code APE : 9609Z

N° RCS 882 514 912 – Référencé DATODOCK

Déclaration d'activité sous le n° 32 62 03183 62 auprès du préfet des Hauts de France

Cet agrément ne vaut pas agrément de l'état

@ : fatihahuret@gmail.com Site : www.ei-ki-libre.com Tél : 06 27 83 59 06

10/07/2023 MAJ 07/10/2024 MAJ 22/07/2026 MAJ 02/08/2026

FINALITÉ DU PARCOURS

Objectifs de la formation et compétences visées

Vous ne souhaitez pas nécessairement tout changer, mais vous avez besoin de mieux comprendre ce que vous apportez, de reconnaître des aptitudes que vous mobilisez parfois sans les nommer et de vous positionner avec davantage de confiance. Ce parcours vous guide pour rendre vos ressources visibles, affirmer votre valeur professionnelle et construire une évolution cohérente avec la personne que vous êtes aujourd’hui.

	Résultat attendu Vous repartez avec une lecture plus précise de vos aptitudes, un positionnement professionnel plus clair et des actions concrètes pour les mettre en valeur.
--	---

N°	Objectifs opérationnels
1	Identifier vos aptitudes, vos talents, vos savoir-être et vos compétences transférables.
2	Reconnaître les situations dans lesquelles vous exprimez le mieux votre potentiel.
3	Mettre des mots sur votre contribution, votre manière de travailler et votre valeur ajoutée.
4	Renforcer votre estime professionnelle, votre légitimité et votre capacité à parler de vous.
5	Développer une communication plus claire et une posture plus affirmée.
6	Définir une évolution, une mobilité ou un repositionnement professionnel et le traduire en actions concrètes.

	Cadre du bilan de compétences Le parcours est individualisé et organisé dans le respect des trois phases du bilan de compétences : phase préliminaire, phase d’investigation et phase de conclusion.
--	--

CONTENU ET DÉROULEMENT

Organisation du parcours

1. Phase préliminaire

Cette phase permet de comprendre la situation professionnelle et de définir la finalité du bilan.

Analyse de la demande

- Recueil de la situation, des attentes et des besoins du bénéficiaire.
- Clarification des enjeux : affirmation professionnelle, mobilité, évolution, repositionnement ou reconnaissance des compétences.

Définition du cadre

- Détermination du format le plus adapté au besoin.
- Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan dans le cadre de l'Analyse Partagée de la Situation.

2. Phase d'investigation

Cette phase rend visibles les aptitudes, les ressources et les conditions dans lesquelles le potentiel s'exprime le mieux.

Analyse du parcours et du profil

- Analyse du parcours personnel et professionnel.
- Exploration des valeurs, des besoins, des motivations et de la personnalité.
- Repérage des expériences significatives et des situations de réussite.

Identification des aptitudes

- Identification des talents, savoir-être, savoir-faire et compétences transférables.
- Mise en évidence des aptitudes mobilisées naturellement ou insuffisamment reconnues.
- Analyse des conditions de réussite, des préférences de fonctionnement et des environnements favorables.

Positionnement et valeur ajoutée

- Mise en mots de la contribution, de la manière de travailler et de la valeur ajoutée professionnelle.
- Travail sur l'estime professionnelle, la légitimité et la capacité à présenter ses ressources.
- Développement d'une communication plus claire et d'une posture plus affirmée.

Perspectives d'évolution

- Exploration des voies d'évolution, de mobilité ou de repositionnement possibles.
- Analyse de la cohérence entre les aptitudes, les aspirations et la réalité professionnelle.
- Définition d'une orientation et d'un plan d'action concret.

Finalité de cette phase

Permettre au bénéficiaire de reconnaître ses aptitudes, de les exprimer avec davantage de clarté et de définir une évolution cohérente avec son potentiel et sa réalité professionnelle.

3. Phase de conclusion

Cette phase consolide le positionnement professionnel et formalise les actions à engager.

Appropriation et synthèse

- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation.

[Tapez ici]

- Formalisation des aptitudes, des ressources, de la valeur ajoutée et des points de vigilance.

Mise en mouvement

- Recensement des conditions et moyens favorisant l'évolution ou le repositionnement professionnel.
- Définition des modalités, des étapes et des actions permettant de rendre les aptitudes visibles et mobilisables.
- Remise d'un document de synthèse au bénéficiaire.

QUALITÉ ET SUIVI

Évaluation, suivi et moyens mobilisés

Modalités d'évaluation de l'atteinte des objectifs

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du bénéficiaire avant le démarrage du bilan.
- Évaluation des compétences et du niveau de clarification en début et en fin de parcours.
- Évaluation progressive à chaque étape au moyen de questionnaires, exercices, travaux de réflexion, recherches et entretiens avec la consultante.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de parcours.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présence signées par le bénéficiaire et la consultante par demi-journée.
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis.
- Document de synthèse remis au bénéficiaire dans le respect du cadre légal du bilan de compétences.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement

Modalités pédagogiques

- Auto-évaluation des besoins et du profil du bénéficiaire.
- Entretiens individuels et apports méthodologiques adaptés à la situation.
- Questionnaires et tests spécialisés.
- Analyse du parcours, des compétences, des motivations et des conditions de réussite.
- Recherches documentaires et enquêtes métiers selon les besoins du projet.
- Rédaction d'une synthèse présentant le projet, les atouts et le plan d'action.

Éléments matériels

- Mise à disposition du matériel informatique et pédagogique nécessaire.
- Supports de travail transmis au bénéficiaire pendant et à la fin du parcours.

Référent pédagogique et formateur

Le parcours est placé sous la responsabilité de Mme Fatiha HURET ZERIAH, référente pédagogique et consultante en bilan de compétences. Elle assure le bon déroulement, l'individualisation et le suivi de l'accompagnement.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Raison sociale : EIRL – Ei-Ki-Libre | Siège social : 93 rue Etienne Dolet – 62790 Leforest
 SIRET : 882 514 912 000 14 | Code APE : 9609Z | RCS : 882 514 912 | Référencé DATADOCK
 Déclaration d'activité : 32 62 03183 62 auprès du préfet des Hauts-de-France | Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
 E-mail : fatihahuret@gmail.com | Site : www.ei-ki-libre.com | Tél. : 06 27 83 59 06 | Mise à jour : 02/08/2026